

**CONSEIL DE LA CULTURE
DES LAURENTIDES**

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Exercice terminé le 31 mars 2012



CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

TABLE DES MATIÈRES

Exercice terminé le 31 mars 2012

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS :	
Produits et charges	3
Soldes de fonds	4
Bilan	5
NOTES COMPLÉMENTAIRES	6
AUTRES RENSEIGNEMENTS :	
Annexe A - Projets, ententes et mandats spéciaux	11
B - Produits autonomes	11
C - Charges de fonctionnement	12





RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Conseil de la culture des Laurentides

Sainte-Agathe-des-Monts
124, rue Saint-Vincent
Sainte-Agathe-des-Monts
(Québec) J8C 2B1
Tél. : (819) 326-3400
Télec. : (819) 326-8839

Saint-Jérôme
255-3-4, de Martigny Ouest
Saint-Jérôme
(Québec) J7Y 2G4
Tél. : (450) 432-8625
Télec. : (450) 432-8868

Mont-Tremblant
969, rue de Saint-Jovite
Bureau 201
Mont-Tremblant
(Québec) J8E 3J8
Tél. : (819) 425-8691
Télec. : (819) 425-9266

Sainte-Adèle
916, boulevard de Sainte-Adèle
Bureau 112
Sainte-Adèle
(Québec) J8B 2N2
Tél. : (450) 229-2987
Télec. : (450) 229-7749

Lachute
408-A, rue Principale
Lachute
(Québec) J8H 1Y2
Tél. : (450) 562-3775
Télec. : (450) 562-1757

Blainville
905, boulevard Michèle-Bohec
Bureau 100
Blainville
(Québec) J7C 5J6
Tél. : (450) 971-1550
Télec. : (450) 971-4646

Rivière-Rouge
709, rue de l'Annonciation Nord
Rivière-Rouge
(Québec) J0T 1T0
Tél. : (819) 275-1666
Télec. : (819) 275-1113

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES, qui comprennent le bilan au 31 mars 2012, et les états des produits et charges et des soldes de fonds pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'organisme portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES au 31 mars 2012, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Prévisions

Les données présentées à titre de prévisions de l'exercice terminé au 31 mars 2012 ont été préparées sur la base d'hypothèses comptables, financières et statistiques, conséquemment, nous n'exprimons pas d'opinion sur ces prévisions.

*Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l.*¹

Comptables agréés

Saint-Jérôme
le 23 mai 2012

¹ CA auditeur permis n° 14082



CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

PRODUITS ET CHARGES

Exercice terminé le 31 mars

	2012			2011	
	Fonds d'administration		Fonds des immobilisations	Total	Total
	Prévisions	Réalisation			
PRODUITS					
Contributions					
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine	212 984 \$	212 984 \$	- \$	212 984 \$	212 984 \$
Conseil des arts et des lettres du Québec	21 269	21 269	-	21 269	21 269
Autres contributions	-	691	-	691	34
	234 253	234 944	-	234 944	234 287
Projets, ententes et mandats spéciaux (annexe A)	189 000	120 581	-	120 581	134 328
Autonomes (annexe B)	37 000	36 586	-	36 586	41 967
	460 253	392 111	-	392 111	410 582
CHARGES					
Projets, ententes et mandats spéciaux (annexe A)	176 750	130 188	-	130 188	135 460
Fonctionnement (annexe C)	282 034	285 590	-	285 590	273 103
Amortissement des immobilisations corporelles	1 469	-	1 469	1 469	2 655
	460 253	415 778	1 469	417 247	411 218
RÉSULTAT	- \$	(23 667) \$	(1 469) \$	(25 136) \$	(636) \$

CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

SOLDES DE FONDS

Exercice terminé le 31 mars

	2012			2011
	Fonds d'ad- ministration	Fonds des immobili- sations	Fonds de réserve	Total
SOLDE AU DÉBUT	38 271 \$	5 981 \$	15 000 \$	59 252 \$
Résultat	(23 667)	(1 469)	-	(25 136)
Utilisation de la réserve - réaménagement	13 904	-	(13 904)	-
Investissement en immobilisations	(182)	182	-	-
SOLDE À LA FIN	28 326 \$	4 694 \$	1 096 \$	34 116 \$

CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

BILAN

31 mars

2012 2011

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	- \$	6 090 \$
Placements temporaires (valeur de marché : 2012 - 36 857 \$; 2011 - 35 687 \$)	37 191	35 850
Débiteurs (note 3)	44 516	48 332
Charges payées d'avance	<u>1 525</u>	<u>889</u>
	83 232	91 161

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)

<u>4 694</u>	<u>5 981</u>
87 926 \$	97 142 \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Découvert bancaire	14 309 \$	- \$
Emprunt bancaire (note 5)	20 350	3 121
Créditeurs (note 6)	15 603	28 090
Produits reportés	<u>3 548</u>	<u>6 679</u>
	53 810	37 890

SOLDES DE FONDS

Investis en immobilisations	4 694	5 981
Grevés d'affectations d'origine interne	1 096	15 000
Non grevés d'affectations	<u>28 326</u>	<u>38 271</u>
	34 116	59 252
	<u>87 926 \$</u>	<u>97 142 \$</u>

ENGAGEMENTS (note 7)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

....., administrateur

....., administrateur



CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2012

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. La mission de l'organisme est d'appuyer le développement des arts et de la culture sur son territoire. Il regroupe, représente et offre des services aux intervenants de l'ensemble des domaines artistiques et culturels des Laurentides. La concertation menée par le Conseil de la culture des Laurentides conduit à des actions de sensibilisation, de représentation, de promotion et de développement auprès des principaux acteurs du milieu culturel régional et lui permet de jouer un rôle conseil auprès de différents partenaires.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Comptabilité par fonds

Les produits et les charges afférents à la prestation des services et à l'administration de l'organisme sont présentés dans le fonds d'administration.

Le fonds d'immobilisations comprend les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations.

Le fonds de réserve, appelé Fonds de réaménagement comprend les sommes réservées pour supporter les dépenses liées au réaménagement de l'organisme.

Constatation des produits et des apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits de placements non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les commandites, sous forme de biens et services reçus à titre gratuit, ne sont pas constatées dans les états financiers de l'organisme.

CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2012

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode du solde décroissant aux taux suivants :

Équipement informatique	30 %
Mobilier de bureau	20 %

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils sont connus.

3. DÉBITEURS

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Comptes clients	16 429 \$	16 978 \$
Taxes	11 231	9 162
Contributions gouvernementales	<u>16 856</u>	<u>22 192</u>
	<u>44 516 \$</u>	<u>48 332 \$</u>



CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2012

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2012		2011
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette
Équipement informatique	40 997 \$	39 089 \$	1 908 \$
Mobilier de bureau	20 633	17 847	2 786
	61 630 \$	56 936 \$	4 694 \$
			5 981 \$

5. EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire à court terme d'un montant maximum autorisé de 40 000 \$, renouvelable annuellement, porte intérêts au taux de 7 %.

6. CRÉDITEURS	2012	2011
Fournisseurs	325 \$	12 676 \$
Salaires et vacances	15 278	12 197
Autres	-	3 217
	15 603 \$	28 090 \$



CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2012

7. ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé par baux pour la location d'espaces, du photocopieur et de la timbreuse. Le solde des engagements suivant ces baux s'établit à 27 661 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

2013	-	22 414 \$
2014	-	2 376 \$
2015	-	2 376 \$
2016	-	495 \$

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les justes valeurs des instruments financiers de l'organisme, soit les débiteurs, le découvert et l'emprunt bancaires et les créditeurs, sont comparables à leurs valeurs comptables en raison de leur échéance prochaine.

La juste valeur des placements temporaires correspond à leur valeur de marché.

9. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

Le capital de l'organisme est constitué des soldes non affectés, des soldes grevés d'une affectation d'origine interne et des soldes investis en immobilisations. Les objectifs de l'organisme, en ce qui a trait à la gestion de son capital, consistent à assurer la continuité du fonctionnement afin de s'acquitter de sa mission. L'organisme gère la structure de son capital en établissant et en surveillant ses budgets annuels de manière qu'il soit maintenu à un niveau satisfaisant.

10. FLUX DE TRÉSORERIE

L'état des flux de trésorerie n'a pas été préparé car il n'apporterait aucun renseignement significatif pour une meilleure compréhension des états financiers.

CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2012

11. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

ANNEXES A ET B - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Exercice terminé le 31 mars

	2012			2011
A - PROJETS, ENTENTES ET MANDATS SPÉCIAUX	<u>Produits</u>	<u>Charges</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
Formation continue et perfectionnement	54 818 \$	54 818 \$	- \$	(10) \$
Archives privées des Laurentides	-	-	-	(4 372)
Guide des activités culturelles	17 485	18 014	(529)	2 102
Refonte du site web	-	13 904	(13 904)	-
Vitrine culturelle	-	-	-	1 148
Politiques culturelles	20 278	13 675	6 603	-
Étude impact économique culturel	28 000	27 430	570	-
Tourisme culturel	-	2 347	(2 347)	-
	<u>120 581 \$</u>	<u>130 188 \$</u>	<u>(9 607) \$</u>	<u>(1 132) \$</u>

B - PRODUITS AUTONOMES

	2012		2011
	<u>Prévisions</u>	<u>Réalisation</u>	<u>Réalisation</u>
Location de salle et matériel	- \$	- \$	200 \$
Commandites	5 000	4 500	4 550
Cotisation des membres	15 000	12 585	14 210
Inscriptions - formation et perfectionnement	13 500	15 739	18 626
Intérêts	1 000	694	527
Revenus de placement	-	1 283	1 217
Remboursements de déplacements	2 500	1 785	2 637
	<u>37 000 \$</u>	<u>36 586 \$</u>	<u>41 967 \$</u>



CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

ANNEXE C - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Exercice terminé le 31 mars

	<u>2012</u>	<u>2011</u>	
C - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	<u>Prévisions</u>	<u>Réalisation</u>	<u>Réalisation</u>
Salaires et charges sociales	193 248 \$	198 562 \$	176 556 \$
Assemblée générale	4 000	2 914	3 745
Assurances	1 270	1 322	1 270
Cotisations et abonnements	1 500	1 626	2 110
Entretien général	1 000	1 295	1 365
Formation	1 000	1 012	951
Fournitures de bureau et impression	9 000	6 643	7 429
Frais de déplacements et de représentation	14 000	14 817	16 609
Grands prix de la culture	10 000	10 640	11 367
Intérêts et frais bancaires	2 050	2 099	1 671
Location d'équipement	3 357	3 715	4 939
Loyer	18 840	18 956	18 863
Publicité et promotion	5 031	1 379	7 729
Services contractuels	4 880	11 512	5 282
Services professionnels	5 000	1 114	5 252
Taxes et permis	1 858	1 991	1 857
Télécommunications	6 000	5 993	6 108
	<u>282 034 \$</u>	<u>285 590 \$</u>	<u>273 103 \$</u>

